

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Les Trois Sources - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation  | Jury            | Groupe                                  | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac pro |
|--|-----------------|---|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------|
| Lycée Les Trois Sources - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) | Jury par défaut | Autres candidats                        | 7                          | 251                       | 39   | 60  | 22                    | 15           |
|  | Jury par défaut | Bacheliers professionnels toutes séries | 4                          | 57                        | 14   | 20  | 22                    | 15           |
|  | Jury par défaut | Bacheliers technologiques toutes séries | 11                         | 174                       | 57   | 95  | 22                    | 15           |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Avoir de l'appétence pour le droit et le conseil aux personnes.

Disposer de compétences d'analyse face à des situations complexes.

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, savoir faire preuve d'empathie et d'une bonne capacité d'écoute. Des outils numériques seront mobilisés pour la réalisation de ces communications.

Avoir le goût, et la rigueur pour préparer la rédaction d'actes juridiques officiels

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

## Attendus locaux

Avoir de l'appétence pour le droit et le conseil aux personnes

Disposer de compétences d'analyse face à des situations complexes, notamment en matière de patrimoine

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Avoir le goût, et la rigueur pour préparer la rédaction d'actes juridiques officiels

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation s'étend sur 840 heures d'études, à raison de 30h/semaine. Le volume horaire hebdomadaire est identique sur les 2 années :

Enseignement général :

- Culture générale et expression (3h)
- Langue vivante (3h)
- Environnement économique et managérial du notariat (3h)
- Droit général et droit notarial (8h)

Enseignement professionnel :

- Techniques du notariat (10h)
- Activités professionnelles appliquées (3h)
- Accès en autonomie au labo informatique et communication (3h)

Enseignement facultatif :

- Langue vivante 2

Un stage en entreprise obligatoire de 12 semaines réparties sur les 2 ans d'études permet de se familiariser avec l'environnement professionnel.

What do you want to do ? [New mail](#)Copy

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

### 1<sup>ère</sup> étape de la sélection sur 12 pts - 484 dossiers instruits

- **Français de 0 à 4 pts** : utilisation d'un algorithme (moyenne calculée à partir de l'extraction note EAB écrit et oral, moyenne trimestrielle 1<sup>ère</sup> et deux premiers trimestres de terminale. Si moyenne calculée  $< 8$ , 0 pt ; si moyenne calculée  $\geq 8$  et  $< 10$ , 1 pt, si moyenne calculée  $\geq 10$  et  $< 12$ , 2 pts ; si moyenne calculée  $\geq 12$  et  $< 15$ , 3 pts, si moyenne calculée  $\geq 15$ , 4 pts)
- **Enseignements de spécialité de 0 à 4 pts** : utilisation d'un algorithme (moyenne calculée à partir de l'extraction note BAC (pour scolarisé dans supérieur), moyenne trimestrielle 1<sup>ère</sup> et deux premiers trimestres de terminale. Si moyenne calculée  $< 8$ , 0 pt ; si moyenne calculée  $\geq 8$  et  $< 10$ , 1 pt, si moyenne calculée  $\geq 10$  et  $< 12$ , 2 pts ; si moyenne calculée  $\geq 12$  et  $< 15$ , 3 pts, si moyenne calculée  $\geq 15$ , 4 pts)
- **Anglais de 0 à 4 pts** : utilisation d'un algorithme (moyenne calculée à partir de l'extraction note BAC (pour scolarisé dans supérieur), moyenne trimestrielle 1<sup>ère</sup> et deux premiers trimestres de terminale. Si moyenne calculée  $< 8$ , 0 pt ; si moyenne calculée  $\geq 8$  et  $< 10$ , 1 pt, si moyenne calculée  $\geq 10$  et  $< 12$ , 2 pts ; si moyenne calculée  $\geq 12$  et  $< 15$ , 3 pts, si moyenne calculée  $\geq 15$ , 4 pts)

Note totale 1<sup>ère</sup> étape sur 12 pts puis classement décroissant par groupe.

### 2<sup>ème</sup> étape de la sélection (pour les dossiers dont le nombre de points à la 1<sup>ère</sup> étape est au moins égal à 5) - 330 dossiers instruits

- **Appréciation du chef d'établissement et du PP de 0 à 2 pts (lecture fiche avenir)**

Très satisfaisant 2 - Satisfaisant 1 - Assez satisfaisant 0,5 - Peu démontré 0

Sauf BAC PRO avec avis EX STS Favorable :

Très satisfaisant 2 - Satisfaisant 1,5 - Assez satisfaisant 1 - Peu démontré 0,5

- **Bulletins (assiduité, travail ...) de 0 à 4 pts (lecture des appréciations générales et des appréciations détaillées sur bulletins et fiche avenir)**
  - Si généralement, absence de travail, absence aux évaluations, élève perturbateur à 0
  - Si travail irrégulier mais pas de problème de savoir être à 1
  - Si candidat volontaire mais des problèmes de méthode ou d'apprentissage à 2
  - Si travail régulier et attitude satisfaisante à 3
  - Si travail régulier et attitude très satisfaisante à 4
- **Motivation de 0 à 2 pts (Lecture projet de formation et activités et centres d'intérêt)**
  - Si expression et orthographe incorrectes à 0
  - Si incohérence avec filière et/ou confusion avec autres professions juridiques (avocat, magistrat, huissier...) à 0
  - Si cohérence + expression et orthographe OK (mais pas de référence à démarches qui démontrent la motivation) à 1
  - Si cohérence + référence à démarches faites (forum post bac, mini stage dans office, PO, toute expérience qui démontre de la volonté, etc...) et expression + orthographe OK à 2

**Note totale à l'issu de la 2<sup>ème</sup> étape sur 20 pts puis classement décroissant par groupe.**

**Les candidats classés** dans chaque groupe sont ceux qui ont obtenu au moins 9 points en technologique et pro et 10 points en autres

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous encourageons les candidats à :

- S'informer sur la formation (PARCOURSUP, ONISEP, FORUM POST BAC, PORTES OUVERTES ...)
- Personnaliser leur projet de formation (lettre de motivation)
- Proscrire les lettres types copiées collées sur Internet avec des informations inadéquates.
- Justifier leurs qualités.

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux   | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères  | Degré d'importance des critères |
|---------------------|--|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats des enseignements de spécialité (ou équivalent pour bac avant réforme) |  | Candidat bac général : Notes des enseignements de spécialité (ou équivalent pour bac avant réforme)<br>Candidat bac technologie : Notes des enseignements de spécialité (ex : STMG ECONOMIE DROIT, MSGN, SDG) (ou équivalent pour bac avant réforme)<br>Candidat bac professionnel : notes enseignements technologiques (dont ECONOMIE DROIT) | Essentiel                       |
|                     | Résultats de l'enseignement de Français  |  | Notes en Français en première et notes EAB  | Très important                  |
|                     | Résultats de l'enseignement d' Anglais   |  | Notes de 1ère et terminale en anglais (LV1 ou LV2)  | Important                       |
|                     | Progression  |  | Moyennes générales au premier et second trimestre de terminale  | Complémentaire                  |

| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux               | Critères retenus par la commission d'examen des vœux   | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères  | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---|---------------------------------|
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Qualité rédactionnelle                     | Orthographe, vocabulaire, qualités littéraires, capacités argumentatives                               | Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, résultats des épreuves anticipées de Français du baccalauréat | Essentiel                       |
|   | Méthodes de travail et organisation        |  | Champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir   | Très important                  |
| Savoir-être   | ASSIDUITE                                  | Absences chroniques, perlées, non justifiées et stratégie d'évitement des évaluations                  | Appréciations générales et des professeurs sur les bulletins de première et de terminale  | Essentiel                       |
|   | Autonomie dans le travail                  |  | Champ "Autonomie" de la fiche Avenir et appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale                        | Important                       |
|   | Sens de l'implication et de la rigueur     | Capacité à s'investir dans les travaux personnels et collectifs demandés et à être scoucieux du détail | Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, champ "Capacité à s'investir" de la fiche Avenir              | Très important                  |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation                                 |  | Projet de formation motivé  | Très important                  |
|   | Connaissances de la formation et du métier |  | Récit du parcours d'orientation et actions entreprises à cette fin  | Important                       |



| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux       | Critères retenus par la commission d'examen des vœux  | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|------------------------------------|---|--|---------------------------------|
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Réalisation péri ou extra-scolaire | Réalisation de stages ou d'expériences professionnelles dans les métiers du Droit et/ou du Notariat | Projet de formation motivé                             | Complémentaire                  |

**Signature :**

LUDOVIC LESAGE,

Proviseur de l'établissement Lycée Les Trois Sources